Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 056-215601097-20260130-2026_01_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	13
Votants	13

L'an deux mille vingt-six, le trente janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LAUZACH dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrice LE PENHUIZIC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 Janvier 2026

PRESENTS : Patrice LE PENHUIZIC, Marie-Annick BURBAN, Ludovic COLLOMB, Laetitia EON, Hugues BRABANT, Alexandre GONDET, Fabienne DUBOS, Romain RETIF, Fabrice LE GAL, Claire-Marie LE LUHERN, Brigitte CORFMAT, Pascale LE GOUHINEC, Erwan POCHOLLE

ABSENTS ; Madame Céline GUENOUX

SECRETAIRE : Madame Marie-Annick BURBAN

Réf : 2026-01-03

Objet : ZAC ar Graëll validation CRAC 2024

Monsieur le Maire présente le compte rendu annuel à la collectivité 2024.

Monsieur le Maire fait savoir qu'une délibération du conseil municipal est nécessaire pour valider ce compte rendu d'activités annuel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide ce compte rendu d'activités à la collectivité 2024. (par 10 voix pour et 1 abstention)

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Patrice LE PENHUIZIC

MAIRIE DE LAUZACH 56190 LAUZACH